

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
Télécom École de management

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**Décision du 5 mai 2017 portant nomination  
des membres du conseil d'école de Télécom École de management**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22;

Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom École de management, notamment son article 1-1 (3°),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil d'école de Télécom École de management, en qualité de représentants de l'État, à compter du 5 mai 2017:

*Au titre du ministre chargé de l'industrie*

En tant que titulaire:

M. Caquot (Emmanuel), chef de la mission de tutelle des écoles, au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

En tant que suppléant:

M. Théry (Vincent), adjoint au chef de la mission de tutelle des écoles, au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

*Au titre du ministre chargé des communications électroniques*

Mme Gracia-Victoria (Aurélien), cheffe du bureau des usages du numérique à la direction générale des entreprises.

*Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur*

M. Curmi (Patrick), président de l'université d'Évry-Val d'Essonne.

Article 2

Sont nommés membres du conseil d'école de Télécom École de management, en qualité de représentant des collectivités territoriales ou de leurs groupements, sur proposition de leur exécutif, à compter du 5 mai 2017:

*Conseil départemental de l'Essonne*

En tant que titulaire:

M. Imbert (Patrick), vice-président délégué à l'aménagement et aux développements économiques, à l'emploi, aux nouvelles technologies, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation.

*Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart*

En tant que titulaire:

Mme Valero (Danielle), conseillère communautaire de Grand Paris Sud.

Article 3

Le directeur de Télécom École de Management est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 5 mai 2017.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le vice-président*  
*du Conseil général de l'économie, de l'industrie,*  
*de l'énergie et des technologies,*  
L. ROUSSEAU